

Le secrétaire général du SNPI-FSU

à

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale

Monsieur le ministre,

Depuis la rentrée scolaire, nombreux sont les collègues inspecteurs chargés de circonscription de premier degré qui saisissent notre organisation syndicale des grandes difficultés qui affectent l'exercice de leurs fonctions. Si la nature de ces difficultés peut varier suivant les lieux d'exercice, leurs conséquences sont suffisamment préoccupantes pour que nous sollicitons une audience sur ce sujet.

Lors du séminaire des inspecteurs du premier degré du 8 février 2013, vous nous aviez assuré de vouloir rompre avec la conception du management qui avait caractérisé les années précédentes. Force est de constater que cette volonté n'a pas guidé une évolution nette de la gouvernance académique. Le pilotage par la recherche de résultats superficiels continue à guider bon nombre des consignes que nous recevons. L'injonction peu argumentée, la succession de demandes contradictoires, l'absence de prise en compte des éléments d'analyse que nous pourrions apporter nous confinent dans des tâches d'exécution dont nous mettons objectivement en doute qu'elles puissent contribuer aux progrès nécessaires du service public d'éducation.

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et des projets éducatifs territoriaux, la réforme de la formation initiale, l'accompagnement des personnels nouvellement recrutés ou contractuels, le lancement de la consultation sur les nouveaux programmes et l'éducation prioritaire, l'élaboration de modules de formation à distance produisent un accroissement des charges de travail. Elles ne pourront être assumées correctement si elles se conjuguent avec un manque patent de moyens par exemple l'absence de secrétariat administratif ou la composition incomplète de l'équipe de circonscription. Elles méritent des calendriers qui contraignent moins à agir dans l'urgence.

Cette multiplication des tâches crée un sentiment de malaise chez nos collègues car elle se conjugue à un manque de perspectives, tant en termes de finalités poursuivies, qu'en termes de reconnaissance effective de la place des inspecteurs dans l'institution.

Dans un contexte où les moyens que vous avez décidé d'attribuer au service public d'éducation ne seront pas immédiatement suffisants pour répondre aux attentes, les inspecteurs vont devoir continuer à faire front à de nombreuses difficultés. Ils ont besoin de retrouver un climat de travail qui leur permette de conduire sereinement les réformes nécessaires et de reconstruire progressivement une qualité que le service public a perdu.

Toutes ces raisons, nous amènent, Monsieur le ministre, à solliciter une audience.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos respectueuses considérations.

pour la Commission administrative nationale du SNPI-FSU



Paul DEVIN, secrétaire général